

Localisation : 23 Référence : IA23000303
Aire d'étude : commune Felletin
Commune : Felletin
Adresse : rue du Château

Titre courant : **église Notre-Dame du Château**
Dénomination : église
Vocabulaire : Notre-Dame
Appellation et titre : église du Château

Cartographie : Lambert2 0587274 2098268

Cadastre : 1817 D 503 ; 2003 AI 203

Statut juridique : propriété de la commune

Protection : classé MH en 1930/08/09 :

Élément remarquable : portail

à signaler

Etat de conservation : restauré

Dossier d'inventaire topographique établi en 2001, 2002 par Celer Françoise

© Inventaire général, 2001 ; © Ville de Felletin, 2001

Oeuvre référencée aussi par :
Référence MH : PA00100064

HISTORIQUE

Datation : 1ère moitié 16e siècle , 17e siècle , 18e siècle , 19e siècle. 1553 , 1892 (porte la date) .

Auteur(s) :

Pauly Elie (architecte) , Mayeux (architecte) , Delarbre (entrepreneur) , Legras (entrepreneur) ,
Defemmes François (entrepreneur)
(attribution par source).

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre : commanditaire Bourbon Pierre de, comte de la Marche

Commentaire : Malgré son appellation Notre-Dame du Château, cette église n'est nullement un sanctuaire castral même si elle fut élevée à proximité du deuxième château, qui remplaça le premier château situé à Beaumont et démantelé au début du 15e siècle. Volonté de construction d'un lieu de culte dans la ville par les prêtres communalistes de l'église de Beaumont (se plaignant que leur église, éloignée de la ville, ne fût pas assez fréquentée), volonté des consuls d'embellir la ville, prospérité économique du moment favorisant ce chantier, décision enfin de Pierre de Bourbon, comte de la Marche, qui donna le 24 juillet 1478 l'ordre d'édifier cette nouvelle église, sont autant de causes qui déterminèrent la construction de l'édifice. L'emplacement choisi pour la construction et les matériaux nécessaires furent cédés par le comte de la Marche.

Localisation : 23 - Felletin Réf. : IA23000303
Adresse : rue du Château
Titre courant : église Notre-Dame du Château
Dénomination : église

La date du début du chantier et sa durée ne sont pas connues. Certains prennent la date de 1553, mentionnée sur la clef de voûte de la troisième travée de la nef, pour une date de restauration, d'autres, pour la date d'achèvement du chantier ; celui-ci aurait-il donc démarré très rapidement après 1478 et se serait terminé à la fin du 15e siècle ou au contraire, aurait-il commencé plus tard (vers 1500?) et aurait pris fin au milieu du 16e siècle? L'historienne Claude Andraut-Schmitt avance l'hypothèse d'un chantier précoce et rapide ; par contre, des recherches documentaires récentes favoriseraient l'hypothèse d'un chantier plus tardif ; de plus, l'abbé Nadaud signale que le curé ne prit possession de l'église qu'en 1565... Celle-ci serait l'oeuvre d'un architecte qui aurait sans doute travaillé dans le sud-ouest de la France, car son plan s'inspire largement des églises du Languedoc. Au cours du 17e siècle eurent lieu d'importants aménagements intérieurs. En 1773, d'après Bosvieux, l'église a été restaurée et par arrêté municipal du 23 juillet 1791 et arrêté impérial de l'an XIII, elle devint église succursale de l'église du Moutier. Au cours du 19e siècle, elle devint la chapelle du collège situé à proximité. En 1807, après la démolition de la chapelle Sainte-Croix, les pénitents noirs, prirent la tribune de l'église Notre-Dame comme lieu d'accueil. En 1847, après des aménagements de voirie de la rue du Château, le portail ouest est réparé et un escalier construit à l'intérieur de l'édifice. Par suite d'un projet de réparations, réalisé le 20 mai 1866 par l'architecte Elie Pauly, les travaux sont adjugés aux sieurs Delarbre et Legras ; des travaux supplémentaires seront adjugés le 25 mai 1873 au sieur François Defemmes ; d'autres, enfin, seront effectués ultérieurement, en 1892, selon la date portée sur la clef de voûte du chœur. En 1930, l'architecte Mayeux dirige un chantier de restauration de la toiture (pose de tuiles plates sur la nef et d'ardoises et de bardeaux sur le clocher) et l'église est classé au titre des Monuments historiques. En 1959 et en 1962, le sol est refait (démontage du parquet et réalisation d'un sol en béton) et en 1970 la couverture est refaite. En 1998, est entreprise une grande campagne de restauration (charpente, couverture, élévations extérieures) incluant aussi la reconstruction de la chapelle sud-est ; celle-ci, ancienne chapelle Notre-Dame-de-Pitié et lieu de réunion des membres de la compagnie des tapissiers, s'était en effet effondrée, malgré les travaux de consolidation effectués en 1967 par l'architecte en chef des Monuments historiques P. Lebouteux. L'église maintenant parfaitement restaurée est toujours consacrée ; elle accueille depuis de nombreuses années des expositions saisonnières liées à la tapisserie et se prépare, selon un projet élaboré par la municipalité à devenir un centre d'exposition d'art sacré.

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

MATERIAUX

Gros oeuvre : granite ; pierre de taille ; grand appareil
Couverture : tuile plate

STRUCTURE

Parti de plan : plan allongé
Couvrement : voûte d'ogives

COUVERTURE : toit polygonal ; flèche polygonale

DISTRIBUTION : escalier dans-oeuvre ; escalier en vis ; en maçonnerie

DECOR

Technique : sculpture (étudiée dans la base Palissy)

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

Localisation	: 23 - Felletin	Réf. : IA23000303
Adresse	: rue du Château	
Titre courant	: église Notre-Dame du Château	
Dénomination	: église	

Cette église de type languedocien est construite en blocs de granite assisés, à l'exception des maçonneries basses, entre les contreforts, bâties en moellons ; voûtée d'ogives, elle est composée d'une très large nef à trois travées, de huit chapelles latérales, moins hautes que la nef, de forme carré et séparées par des murs qui forment des contreforts intérieurs ; le choeur, de même largeur que la nef, avec voûte en forme d'étoile à six branches, forme abside à cinq côtés. Deux chapelles ouvrent sur le choeur (la chapelle nord servait de sacristie et celle du sud a été reconstruite). Dans la nef, les supports comportent des piliers rectangulaires chanfreinés auxquels est adossée une demi-colonne ronde avec soubassement polyédrique et base circulaire ; depuis le chapiteau des colonnes avec astragale rond et mouluré, corbeille à décor sculpté et tailloir semi-octogonal, partent les doubleaux, les branches d'ogives et les formerets. Dans les chapelles, les voûtes d'ogives retombent sur des consoles d'angles sculptées ; chaque chapelle comporte une fenêtre en tiers-point. La clef de voûte de la troisième travée porte la date 1553 ; la chapelle sud de cette même travée présente une voûte percée d'un large oculus destiné au passage des cloches. Les retombées de la voûte d'ogives du choeur, en forme d'étoile, se font sur des colonnes engagées, de part et d'autre des cinq baies à double lancette, aménagées chacune dans un pan de l'abside ; la clef de voûte du choeur porte la date 1892. Une porte aménagée dans le mur ouest de la première chapelle latérale sud, donne accès à la tour de l'escalier en vis qui mène à l'étage de comble et au clocher qui surmonte la chapelle sud de la troisième travée. Dans l'élévation ouest, formant un large mur pignon découvert qui englobe à la fois la nef et les chapelles latérales, s'ouvre le portail de style flamboyant. Au-dessus de la large baie en arc brisé dominant le portail, court un bandeau mouluré ; une baie décentrée à droite, très petite et en plein cintre, éclaire les combles. Au-dessus du contrefort situé à l'angle sud-ouest de l'élévation, apparaît la tour polygonale en maçonnerie qui abrite l'escalier en vis. Les murs gouttereaux et le choeur sont rythmés par l'alternance de contreforts et de haute baies. Le clocher, de plan carré, est percé de baies hautes en arc brisé ; il est couronné d'une toiture à quatre pans, évasée inférieurement, percée d'abat-sons et coiffée d'une flèche en charpente octogonale, le tout recouvert de bardeaux ; le mur sud du clocher est soutenu par de hauts contreforts.

Documentation

Archives

B N Cabinet des Estampes

H118 et 223 va 23

-2 gravures représentant l'élévation ouest et le plans de l'église **19^e siècle**

A.D. Creuse

Série J

1 J 3 et 4

-Plan au sol de l'église fait par A. Mayeux. **19^e siècle**

Echelle 0,002. 8,5 x 12,7 cm.

Série O

O 405

-Documents. **1826 à 1896**

Document concernant le rétablissement du culte dans l'église du Château et les réparations à y effectuer.

A.C. Felletin

4E3

-Projet de réparation à faire à l'église dressé par l'architecte Elie Pauly. **20 mai 1866.**

Plan et coupe transversale.

Papier, encre, lavis ; 47,2 x 66,7 cm.

4B5 (dossier construction de l'hôtel de ville et dans le répertoire destiné à l'inscription des actes administratifs (1819).

-Adjudication des réparations de l'église à Léonard Brégère. **2 mai 1834.**

1A2.

-Projet de réparation à faire à l'église dressé par l'architecte Elie Pauly. **20 mai 1866**

Devis explicatif et bordereaux des prix, concernant la maçonnerie, la charpente, la couverture, la menuiserie, la serrurerie. Total général du devis : 2 895 francs 55.

Cahier des charges imposées à l'entrepreneur.

-Arrêté préfectoral. **29 juillet 1868.**

Sont approuvés les plans et devis adoptés par le conseil municipal de Felletin dans ses délibérations du 7 avril 1867 pour l'exécution des travaux de restauration des églises du Moutier et du château et d'un lavoir et abreuvoir...

-Procès-verbal d'adjudication des travaux de réparations à l'église du Château. **30 août 1868.**

Les sieurs Delarbre et Legras sont déclarés adjudicataires

Documentation (suite 1)

Archives (suite)

A.C. Felletin

IA2

-Mémoire de Pauly, architecte. **19 octobre 1868.**

Mention d'une vacation d'un jour pour la couverture des bas-côtés de l'église

-Mémoire de M. Pauly, architecte. **23 juillet 1869.**

Projet d'élévation du clocher de l'église fourni avec évaluation de la dépense. 23 juillet 1869.

-Arrêté préfectoral. **15 mars 1873.**

Sont approuvés les plans et devis adoptés par le conseil municipal de la commune pour l'exécution des travaux de restauration des églises du Château et du Moutier

-Procès-verbal d'adjudication des travaux de réparations au clocher de l'église du Château. **25 mai 1873.**
Travaux adjugés au sieur François Defemmes demeurant au village de la Salle, commune de Felletin, au prix de 2 180 francs.

Délibération municipale. **23 février 1879**

Vote de 300 francs pour réparations des dégâts aux églises, à l'école et à l'asile dus à l'ouragan du 20 février.

Délibération municipale. **27 février 1959.**

En raison de l'exposition de tapisserie qui doit s'y dérouler, le conseil, en accord avec M. Paquet, inspecteur général des monuments historiques, décide d'enlever l'autel ; il est précisé « qu'il ne présente aucun caractère ancien et qu'il est au contraire d'un style hétéroclite qui nuit à ce monument ».

Bibliographie

ANDRAULT-SCHMITT, Claude. **Le Limousin gothique**, Paris, Picard, 2000 p. 187 à 192

DENIS, Julien, MARTY, Angélique. **Etude historique et documentaire concernant le patrimoine de Felletin**. 1^{er} volume, p. 13, 14
Bureau d'études H.A.D.E.S, juin 2005

HUGON, Henri. **La Creuse dans l'armorial général de France**. Limoges, Rivet, 1936

LABORDERIE, Albert de. **Excursion de la Société à Moutier-Rozcille, Felletin, Saint-Quentin, l'Hôpital-Fontfeyne, Saint-Maixant et Saint-Médard**. M.S.S.N.A.C, 1928, tome 24, 1er et 2e fascicules, 148 à 156, 1 plan, 9 fig

LACROCQ, Louis. **Les églises de France, la Creuse**. Letouzey, Paris, 1930, p. 67, 68

Documentation (suite 2)

Bibliographie (suite)

LECLER, abbé André. **Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse**, p. 264

Lithographie montrant le chevet de l'église faite par Pierre Langlade. Album historique et pittoresque de la Creuse Aubusson : édition Langlade, 1847.

BM Limoges : 34089 (fonds limousin)

NADAUD, abbé Joseph. **Pouillé historique du diocèse de Limoges (1775)** B.S.A.H.L . 1904, tome 53 p.455.

PATAUX,abbé L. **Felletin aux 17^e et 18^e siècle**, Limoges, 1880, p. 140 à 146.

PINCHON, Maurice. **Excursion archéologique du 5 juillet 1959**.M.S.S.N.A.C, tome33, 3e fascicule,p.611

VILLENEUVE, Philippe. **Notes concernant la restauration et la mise en valeur intérieure de l'église du Château**, juin 2002.

LISTE DES PIECE ANNEXE

PIECE ANNEXE I = Etat des ornements qui sont dans l'église de Felletin (église Notre-Dame-du-Château) – A.D. 23 74E – Dépôt P3

PIECE ANNEXE II = Renseignements chronologiques concernant l'église au cours du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e siècle.

PIECE ANNEXE III = Projet de réparations à faire à l'église. Devis explicatif, estimatif et bordereau des pris – 20 mai 1866 – Elie Pauly, architecte.

PIECE ANNEXE IV = Réparations de l'Eglise du Château – Devis – 6 avril 1872

PIECE ANNEXE V = Liste du mobilier et des objets disparus ou déplacés dans un autre édifice.

23 Felletin, rue du Château

Eglise paroissiale Notre-Dame, dite église Notre- Dame- du- Château

PIECE ANNEXE I

Etat des ornements qui sont l'église du Château (12 germinal an II)

A.D. 23 74 E dépôt P3

« Sept chasubles de différentes couleurs et cinq noires, quatre dalmatiques noires et six de différentes couleur, une vieille chape de velours cramoisi, trois noires et sept d'autres couleurs, vingt cinq étoles et vingt manipules, six voiles à couvrir le calice, une bourse dans laquelle il y a un linge et une pale, quatre devant d'autel dont un noir et deux mauvaises doublures »

23 Felletin, rue du Château
Eglise paroissiale Notre-Dame dite église Notre- Dame- du- Château

PIECE ANNEXE II

Renseignements chronologiques concernant l'église au cours du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e siècle

- 2 mai 1834 Adjudication des réparations de l'église du château à Léonard Brégère
A.C. Felletin 4 B 5
- 26 sept. 1848 Exposé fait par le maire, au cours d'un conseil municipal. Celui-ci rappelle « qu'il existe dans l'église du château deux très beaux tableaux de l'école..... (non précisée) » Il précise « aujourd'hui que les fonds ont été votés pour venir en aide aux artistes, Monsieur le Préfet est prié d'envoyer les tableaux à Paris pour les faire restaurer ».
A.C.Felletin (Délibérations du conseil municipal année 1848).
- 20 mai 1866 Projet de réparations à faire dressé par l'architecte Ely Paulie demeurant à Aubusson. Comporte un plan et une coupe transversale (cf. doc. 2).
Devis explicatif et bordereaux des prix, concernant la maçonnerie, la charpente, la couverture, la menuiserie, la serrurerie. Total général du devis : 2 895 F 55.
Cahier des charges imposés à l'entrepreneur
A.C. Felletin 1A 2
- 29 juillet 1868 Arrêté préfectoral approuvant les plans et devis adoptés par le conseil municipal de Felletin le 7 avril 1867 pour l'exécution des travaux de restauration des églises du Moutier et du château
A.C. Felletin 1 A 2
- 30 août 1868 Procès Verbal d'adjudication des travaux de réparations aux deux églises de Felletin. Les dits sieurs Delarbre et Legras sont déclarés adjudicataires.
A.C. Felletin 1 A 2
- 9 octobre 1868 Mémoire de M. Pauly, architecte
Vacation d'un jour pour la charpente des bas-côtés de l'église du Château.
A.C. Felletin 1 A 2
- 19 octobre 1868 Mémoire de M. Pauly, architecte
Vacation d'un jour pour la couverture des bas-côté de l'église du Château.
A.C. Felletin 1 A 2
- 23 juillet 1869 Mémoire de M. Pauly, architecte
Projet d'élévation du clocher du château fourni avec évaluation de la dépense.

23 Felletin, rue du Château
Eglise paroissiale Notre-Dame dite église Notre- Dame- du- Château

PIECE ANNEXE II (suite)

Renseignements chronologiques concernant l'église au cours du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e siècle (suite)

- 6 avril 1872 Réparation des églises du Moutier et du Château, Devis supplémentaire à celui de 1866
A.C. Felletin 1 A.2
- 15 mars 1873 Arrêté préfectoral approuvant les plans et devis adoptés par le conseil municipale de la commune pour l'exécution des travaux de restauration des Eglises du Château et du Moutier.
A.C. Felletin 1 A 2
- 25 mai 1873 Procès-verbal d'adjudication des travaux de réparations au clocher de l'église du château
Ces travaux sont adjugés au Sieur François Defemmes demeurant au village de la Salle (Felletin) au prix de 2180 F
A.C. Felletin 1 A 2
- 7 octobre 1894 Adjudication au sieur Pierre Messonnet, en un seul lot, au rabais, des travaux de réparations à une église de Felletin (vocable non précisé).
A.C. Felletin 1 A 2
- 27 février 1959 Délibération municipale
En raison de l'exposition de tapisserie qui doit s'y dérouler, le conseil en accord avec M. Paquet, inspecteur général des monuments historiques, décide d'enlever l'autel « qui ne présente aucun caractère ancien. Il est au contraire d'un style hétéroclite qui nuit à ce monument. » .
A.C. Felletin 1 A 2

PIECE ANNEXE IIIProjet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866.Elie Pauly, architecte.

Sommaire

L'Eglise du Château, dont la construction remonte à (1553), date que l'on peut lire au sommet de sa voûte, est composée d'une nef, d'un sanctuaire, et de collatéraux correspondant aux travées des grandes voûtes, séparés entre eux par des murs pleins qui se terminent en contre-forts à l'extérieur, et reçoivent la résultante des poussées des différents arcs.

Cette église est remarquable par sa voûte hardie, dont les travées, construites sur plan barlong, ont des arcs parfaitement appareillés pour retomber en faisceau sur les tailloirs, ses meneaux des fenêtres et de la porte où les contre-courbes s'enlacent d'une manière heureuse pour former des dessins variés, dont les vides sont remplis par des vitraux de couleur qui produisent un bel effet à l'intérieur, et ses sculptures délicatement exécutées dans les détails de la porte principale et les chapiteaux et bases des colonnes.

Parmi ses réparations les plus urgentes, nous signalerons les rejointoiments des murs, le remaniement de l'ancienne couverture, dont une partie celle des bas-côtés, n'a pas une pente suffisante pour la tuile ordinaire, sera rejointoimenté avec la tuile de Bourgogne dite Montcharain, la

PIECE ANNEXE III (suite 1)

Projet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.

réfection d'un plancher dans le clocher élevé au-dessus de l'un des collatéraux de la nef, et d'une partie de la couverture en bardoux de la flèche.

Maçonnerie.

Le mètre cube de maçonnerie de moellon boudé en mortier de chaux grasse et tuf maigre pour murs en élévation ou en fondation sera payé onze francs —————

11,00

Le mètre cube de maçonnerie de pierre de taille, posé sur mortier de chaux grasse et sable de rivière tamisé, pour extraction, ébauche, conduite, taille des lits et joints et pose, sera payé quarante francs —————

40,00

Le mètre cube de maçonnerie de moellon boudé en mortier de chaux hydraulique, ciment de Vassy et sable maigre, sera payé treize francs cinquante centimes —————

13,50

Le mètre superficiel de voûtes en briques posées à plat, superposées en deux rangs, boudées en plâtre fort, sera payé quatre francs cinquante centimes —————

4,50

Nota. - Dans le métrage des voûtes, il sera ajouté un tiers en sus de la surface

PIECE ANNEXE III (suite 2)

Projet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, arch.

Pour le remplissage des reins.

Le mètre superficiel de taille, par-
ments sous de la pierre de taille, non compris
la taille des lits et joints, sera payé sept
francs vingt centimes _____

7.20

Le mètre superficiel d'enduits des
murs neufs en mortier de chaux et sable
maigre avec grain d'orge à l'extérieur et
mortier bâtard à l'intérieur, sera payé
soixante centimes _____

0.60

Le mètre cube de maçonnerie de
pierre de taille posée sur mortier de
chaux hydraulique, ciment de Vassy et
sable maigre tamisé, pour extraction,
ébauche, conduite, taille des lits et joints et
pose, sera payé quarante-cinq francs _____

45.00

Le mètre superficiel de rejointoi-
ments en ciment de Vassy des maçonne-
ries neuves, compris dégradation à vif des
joints, grattage et mouillage, sera payé
un franc cinquante centimes _____

1.50

Le mètre superficiel de rejointoi-
ments en ciment de Vassy, des vieilles
maçonneries, compris dégradation à vif des
joints à 0^m. 12 de profondeur et au-dessus,
grattage, nettoyage, mouillage, fourniture
d'éclats de pierres, posés en soufflant le
mortier, compris toutes fournitures, mains-

PIECE ANNEXE III (suite 3)

Projet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.

D'œuvres et frais d'échafaudages, sera payé
un franc quatre-vingtcentimes _____

1.80

Nota. - Par chaque centimètre en
moins de 0^m.10 de profondeur des joints,
le prix du mètre superficiel ci-dessus,
subira une diminution de 0^t.10, ce qui
portera les joints de 0^m.11 à 1^t.70 le
mètre superficiel, ceux de 0^m.10 à 1^t.60 et
ainsi de suite jusqu'à 0^m.05 de profondeur.
Il sera tenu attachement, pendant l'exécution
du travail, des différentes profondeurs
de rejointoiements, dont les surfaces corres-
pondantes seront déterminées partiellement
et marquées sur les murs de manière à
pouvoir vérifier.

Le mètre superficiel de blanchissage
des murs au lait de chaux, à deux couches,
sera payé, y compris échafaudages —
dix centimes _____

0.10

Le mètre linéaire de maçonnerie
de vieille pierre de taille, pour meneaux,
compris de pose, pose et scellement de goujons
en fer, retâilles, toutes mains d'œuvre
et échafaudages, sera payé six francs _____

6.00

PIECE ANNEXE III (suite 4)

Projet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.- Charpente -

Le mètre cube de charpente de chêne pour solives et bois non assemblés sera payé quatre-vingts francs _____

90,00

Le mètre cube de chêne de charpente pour combles et tous bois assemblés sera payé, y compris toutes mains-d'œuvre et fournitures, quatre-vingt-quinze francs _____

95,00

- Couverture -

Le mètre superficiel de couverture en tuile de Bourgogne dite Montchanin, sera payé, y compris lattes, toutes fournitures et mains-d'œuvre quatre francs cinquante centimes _____

4,50

Le mètre superficiel de couverture en tuiles neuves, compris lattes, clous, faitières et mortier, pour toutes fournitures et mains-d'œuvre, sera payé deux francs cinquante centimes _____

2,50

Le mètre superficiel de couverture en bardeaux, compris voligeage en chêne, démolition de l'ancienne couverture, toutes fournitures et mains-d'œuvre, sera payé cinq francs cinquante centimes _____

5,50

Nota. Lorsque l'ancien voligeage de la couverture en bardeau, sera reconnu en

PIECE ANNEXE III (suite 5)

Projet de réparations à faire à l'église.Dévis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.

Bon état, et par conséquent ne sera pas remplacé, le prix de la couverture subira une diminution de 1^{fr}.80 par mètre superficiel, ce qui portera la couverture en bardeaux sans croûlage à trois francs soixante-dix centimes (3^{fr}.70) le mètre superficiel sans qu'il soit accordé, de même que pour les autres travaux aucune plus-value pour les démolitions et rangements de matériaux, dont la valeur est implicitement comprise dans les différents prix du dévis.

Le mètre superficiel de couverture remanié, pour découverte, pose de lattes en recherche et de la tuile, sera payé soixante-dix centimes —

0,70

Le mille de lattes cœur de chêne de 0^m.04 de large et 0,01 d'épaisseur, sera payé trente-cinq francs —

35,00

Le mille de bardeaux cœur de chêne sera payé trente francs —

30,00

La journée du maître couvreur sera payée trois francs —

3,00

La journée de l'aide couvreur sera payée 2^{fr}.50 centimes —

2,50

Le kilogramme de pointes pour lattes en bardeaux, sera payé soixante-dix centimes —

0,70

Le prix du plomb sera fixé suivant le cours au jour de la fourniture

PIECE ANNEXE III (suite 6)

Projet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.

augmenté de 10 p. 100 pour tous faux
frais, transports et bénéfices

Menuiserie

Le mètre superficiel de planchers en chêne
en planches entières de 0^m, 034 d'épaisseur, à
parements bruts et joints carrés, sera payé
trois francs quarante centimes

3⁺40

Le mètre superficiel de planchers en
planches entières de 0^m, 034 d'épaisseur, —
dressés, rainés, y compris racle après la pose,
sera payé quatre francs

4,00

Serrurerie

Le kilogramme de gros fers pour
ancres tirants, barpons, équerres, goujons,
rappointés, etc., sera payé quatre-vingt
deux centimes

0,90

PIECE ANNEXE III (suite 7)

Projet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.Provenance
et Qualité des Matériaux.

Le mortier des murs en fondations dans les endroits humides, sera composé de deux parties de sable maigre et d'une de chaux hydraulique, mélangé avec un cinquième de ciment de Vassy, — broyés ensemble à force de bras, et sans addition d'eau.

Le mortier des murs en élévation ou dans les endroits secs des fondations, sera composé de deux parties de sable maigre et d'une de chaux grasse — éteinte, broyés ensemble à force de bras et sans addition d'eau. Le mortier de ciment pour rejointoiments sera composé de trois parties de sable de rivière ou de tuf maigre, parfaitement lavé, dans lesquelles il entrera suffisamment de cendres de houille pour obtenir la teinte des anciennes maçonneries, et de deux parties de ciment de Vassy, le tout mélangé dans l'auge de cimenteur, imbibé d'eau liquide et dégagée de toute matière pouvant influer sur les propriétés du ciment,

PIECE ANNEXE III (suite 8)

Projet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.

et broyé à force de poignet sans addition d'eau.

Les joints des anciennes maçonneries seront refouillés avec un crochet en fer, de manière à attaquer les anciens mortiers jusqu'au vif, en faisant disparaître toutes les herbes ou racines qui pourraient s'y trouver, grattés avec un balai rude, mouillés et remplis de mortier comprimé dans lequel, lorsque les joints présenteront des vides trop grands, on fera pénétrer des éclats de pierre en frappant fortement. Les joints en parements devront être parfaitement d'équerre, recirés au lissoir en forme de gorge, sans que les faces des moellons soient obstruées par aucune bavure de mortier.

Les moellons devront être bien gisants, ils n'auront pas moins de vingt-cinq centimètres de queue, seront bien débarrassés au marteau et posés sur leur plus large face.

L'entrepreneur devra mettre une boutisse par mètre carré de mur.

La pierre de taille sera sans mortiers ni délits, d'un grain fin et dur et de couleur uniforme; les joints verticaux auront une épaisseur de huit millimètres, et les joints horizontaux une épaisseur de cinq millimètres.

PIECE ANNEXE III (suite 9)

Projet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.

Le taillage de la pierre de taille sera fait entre quatre ciselures en conservant des arêtes vives, sans écornures ni épaufures.

La brique sera sonore, bien cuite, sans être vitifiée; elle proviendra des tuileries du pays.

Le plâtre sera nouvellement cuit, il sera gâché et employé dans sa force; celui pour les dernières couches sera passé au tamis fin.

Les bois de charpente et de menuiserie seront de premier choix, bien secs, sans rouleurs, gelivures, nœuds vicieux, fentes, aubiers ou autres défauts, bien dressés, blanchis et assemblés ensemble avec soin et solidité.

Les fers seront de première qualité, ils seront doux, bien corroyés, sans sutures apparentes. La serrurerie sera bien limée et ajustée avec soin.

Du reste, tous les matériaux devront être de la meilleure qualité, façonnés et employés suivant les règles de l'art et encore suivant les dessins et profils fournis par l'architecte.

PIECE ANNEXE III (suite 10)

Projet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.

Avant-Métré & Estimation.

Maçonnerie

Une partie de mur en reprise dans le
pignon, de $5,00 \times 1,00 \times 0,50 = 2,50$
à 11,00 le mètre cube, produit $27,50$

Rejoindements en ciment de Vassy

Murs de la Cournelle de l'escalier,
ensemble $10,00 \times 8,00 = 80,00$

Une façade latérale

de $26,00 \times 16,00 = 416,00$

Ensemble $496,00$

à 1,80 le mètre superficiel, produit $892,80$

Total de la maçonnerie $990,30$

Charpente

6 solives pour le plancher du clocher

PIECE ANNEXE III (suite 11)

Projet de réparations à faire à l'église.

Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.

De chacun _____ $2,50 \times 0,18 \times 0,12 = 0,324$ à 80^f,00 le mètre cube, produit _____

25,90

Total de la charpente _____

25,90

~ Couverture ~

Couverture des bas-côtés en tuile de Bou-
goyne, dite Montchanin, -De _____ $38,00 \times 6,00 = 228,00$ à 4^f,50 le mètre superficiel, compris dépose,
descente et rangement de l'ancienne tuile
et démolition du lattis = _____

1026,00

Couverture à remanier en employant
l'ancienne tuile provenant de la
démolition de la toiture du bas-côté,
ci-dessus :Le long-pan de gauche
sur la nef, de _____ $26,00 \times 10,70 = 267,80$ à 0^f,70 le mètre superficiel, produit _____

187,45

Sur la flèche du clocher,
environ 100^m,00 superficiel -de couverture en bardeaux,
non compris le voligeage
qui est en bon état, à3^f,70 le mètre superficiel,
produit _____

370,00

PIECE ANNEXE III (suite 12)

Projet de réparations à faire à l'église.Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.

On évalue la dépense pour réparer la
couverture du long pan de droite de la
 nef à la somme de cent francs, ci ——— 100,00

Total de la couverture ——— 1683,45^c

~ Menuiserie ~

Dans le clocher, un plancher en chêne
de 0^m,034 d'épaisseur à joints plats et à
apparements bruts, de ——— 4,00 x 4,00 = ——— 16,00
à 3,40 = ———

+
84,40

Total de la menuiserie ——— 84,40

~ Serrurerie ~

La serrurerie figure pour la somme
de cinquante francs ——— 50,00

Total de la serrurerie ——— 50,00

PIECE ANNEXE III (suite 13)
Projet de réparations à faire à l'église.

Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix - 20 mai 1866, Elie Pauly, architecte.

~ Récapitulation ~

Mécanique	920,30
Charpente	25,90
Couverture	1683,45
Menuiserie	84,40
Serrurerie	50,00
<hr/>	
Ensemble	2734,05
à ajouter 1/2 ^{me} pour dépenses imprévues	109,35
<hr/>	
Ensemble	2843,40
Honoraires de l'architecte - 5 p. 100	142,15
<hr/>	
Total général du devis.	2985,55

2. 30
Amy : Felletin le premier Octobre 1868. J. 48. 7. c. 1.
Grand Avenir pour ne tenir en
de l'avenir

Dressé par l'architecte soussigné,
à Aubusson, le 20 mai 1866,

Elie Pauly

Vu et approuvé.
Le Maire de Felletin
P. Gaudard



PIECE ANNEXE IV
Réparations de l'Eglise du Château.
Devis - 6 Avril 1872

A.C Felletin 1 A 2

Charpente.			
Remplacement de carreaux de la flèche, ensemble	21 ^m .50 x 0.16 x 0.18	m. cub.	0.62
10 chevrons	110.00 x 0.10 x 0.00		0.99
2 poteaux cornières	8.50 x 0.20 x 0.20	m. cub.	0.34
2 entretoises d'entraxans, et 4 traverses	11.00 x 0.16 x 0.18		0.43
10 pièces jambes de force, etc	34.00 x 0.16 x 0.14		0.76
En quel 3.14 cubes de charpente en chêne à 110.00, pour démontage et descente des vieux bois, fourniture et mise en place des neufs, en égard aux difficultés de montage et d'assemblage, et y compris de la futaie, corroyage, agrès et toutes fournitures et main-d'œuvre, etc.			315.10
Couverture.			
Couverture de toute la flèche,	24 ^m .40 x 11.50		140.30
En quel 140.30 surface de couverture en ardoises de Lorraine, 1 ^{re} carrée forte, à 7.20, y compris démontage et descente des vieux ardoises et des voliges, fourniture de voligeage neuf en bois blanc, ardoises, joints, clou et toutes autres fournitures et main-d'œuvre, etc.			982.10
Fourniture et pose d'un croix en fer et d'une corde corde, 10 poulies, etc.			200.00
200 Kilog. à 1.00, mis en place.			200.00
40 Kilog. à 1.25.			50.00
40 Kilog. à 1.00, y compris pose.			40.00
Merriserie.			2077.50
Plancher de 2 plates-formes du clocher, 4 ^m .80 x 5.20			24.96
En quel 24 ^m .96 surf. de plancher en chêne, à joints carrés, et de 0.027 d'épaisseur, à 4 ^m .50, y compris mis en place et toutes fournitures, et main-d'œuvre			113.32
Total			2190.82
Somme à valoir pour dépenses supérieures			337.13
Total général			2527.95

180⁺

Approuvé par l'architecte du Département soussigné.
Guéret, le 6 Avril 1872.
H. Moas breuier

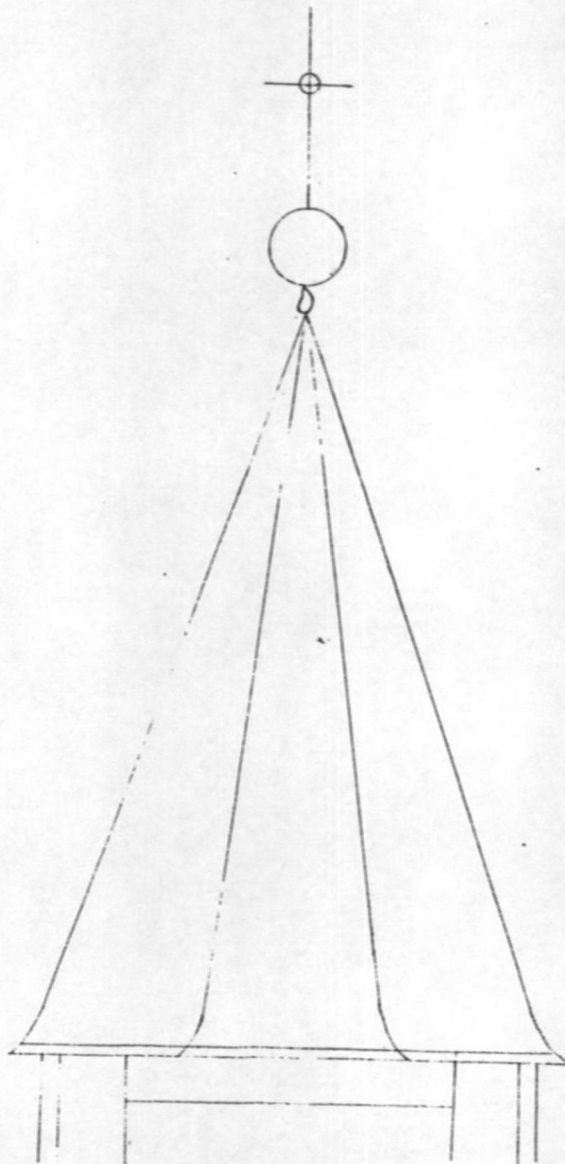
Arrêté en modifications à l'aven-
torage s'élevant à la somme de deux
mille cent quatre vingt dix francs
quatre vingt deux centimes et s'appliquant
aux réparations de l'église du château pour
mettre en travail en adjudication.

Guéret, le 5 mai 1873
H. Moas breuier

PIECE ANNEXE IV (suite)
Réparations de l'Eglise du Château.
Devis - 6 Avril 1872

A.C Felletin 1 A 2

ELEVATION DE LA FLECHE DE L'ÉGLISE DU CHÂTEAU



Echelle de 4 centimètres par mètre.

PIECE ANNEXE V

Liste du mobilier et des objets disparus ou déplacés dans un autre édifice

Mobilier

Ensemble de verrières réalisées par Chigot (cf. sommaire objets mobiliers, doc. 1, 3, 4).

Lambris de demi- revêtement ; stalles de chœur (cf. sommaire objets mobiliers, doc1 et.3).

Tribune. Bois. 17^e siècle (cf. doc.4).

Couronne de lumière. Métal et cristal. Fin 19^e siècle (cf. sommaire objets mobiliers, doc.3).

Retable. Bois. 17^e siècle. (cf. sommaire objets mobiliers, doc. 5)

Autel, retable, tabernacle. Plâtre ? Fin 19^e siècle. Mobilier de style néo- gothique. Autel tombeau orné d'une statue de gisant ; retable cantonné de deux statuette d'angle placées sous des dais ; surmonté d'une statue de la Vierge tenant devant elle l'Enfant-Jésus et accostée de deux anges adorateurs. (cf. sommaire objets mobiliers, doc.1, 2, 3).

Bénitier. Granite. 16^e siècle. (situé actuellement dans l'église du Moutiers).

Clôture de chœur. Fonte. Fin 19^e siècle (cf. doc.1, 3).

Groupe relié : Vierge de Pitié. (situé actuellement dans l'église du Moutier).

Chaire à prêcher. Bois avec abat-voix orné de la statue du Christ. (Provenait de la chapelle des pénitents noirs, dite chapelle Sainte-Croix).

Sculpture

Statue : Christ en croix (cf. sommaire objets mobiliers, doc. 4).

Statue : Christ (déposée dans le grenier de la mairie actuelle ; cf. Dossier Hôtel Morin d'Arfeuille : notice Palissy IM23001511).

Statue : Vierge à l'Enfant « Elle était placée à droite de l'autel et peinte en blanc ; avait été donnée par les maîtres drapiers de Felletin. Son piédestal était sculpté et sa base comportait un écusson sur lequel étaient reproduits « trois navettes », armes de la confrérie des maîtres drapiers et tisserands. En 1668, les bailes de la confrérie souhaitaient mettre cette statue dans la niche la plus haute du retable encore inachevé , mais elle fut mise à gauche du retable, entre la colonne et l'embrasure de la fenêtre (cf. Pataux, p. 110, 111).

Statue : sainte- Anne. « Elle était située à gauche du retable » (cf. Pataux, p. 112) (déposée peut-être dans le grenier de la mairie actuelle ; cf. dossier Hôtel Morin d'Arfeuille : notice Palissy IM23001528).

Statue : sainte Barbe. Bois. 2^e moitié 17^e siècle ; restaurée en 1847. Etait située à droite du maître-autel(cf. sommaire objets mobiliers, doc. 1, 2) ; elle est conservée aujourd'hui dans le grenier de la mairie actuelle ; cf. dossier Hôtel Morin d'Arfeuille : notice Palissy IM23001529).

Statue : saint- Jean-Baptiste. Etait située à gauche du maître-autel (située actuellement dans l'église du Moutier).

Statue : saint- Joseph Etait située à gauche du maître-autel (cf. sommaire objet mobilier doc. 1, 2) ; elle est conservée aujourd'hui dans le grenier de la mairie actuelle ; cf. dossier Hôtel Morin d'Arfeuille : notice Palissy IM23001539).

Elément sculpté (« petit fût, de section carrée qui repose sur un soubassement également carré et qui porte les armes d'Aubusson », selon Albert de Laborderie). Il s'agit probablement d'une base de cuve de bénitier disparu. (cf. sommaire objets mobiliers, fig. 2)

Orgue. Placé dans la tribune en 1810. Œuvre de Mr Sandon du Cluseau..

PIECE ANNEXE IV (suite)

Liste du mobilier et des objets disparus ou déplacés dans un autre édifice

Peinture

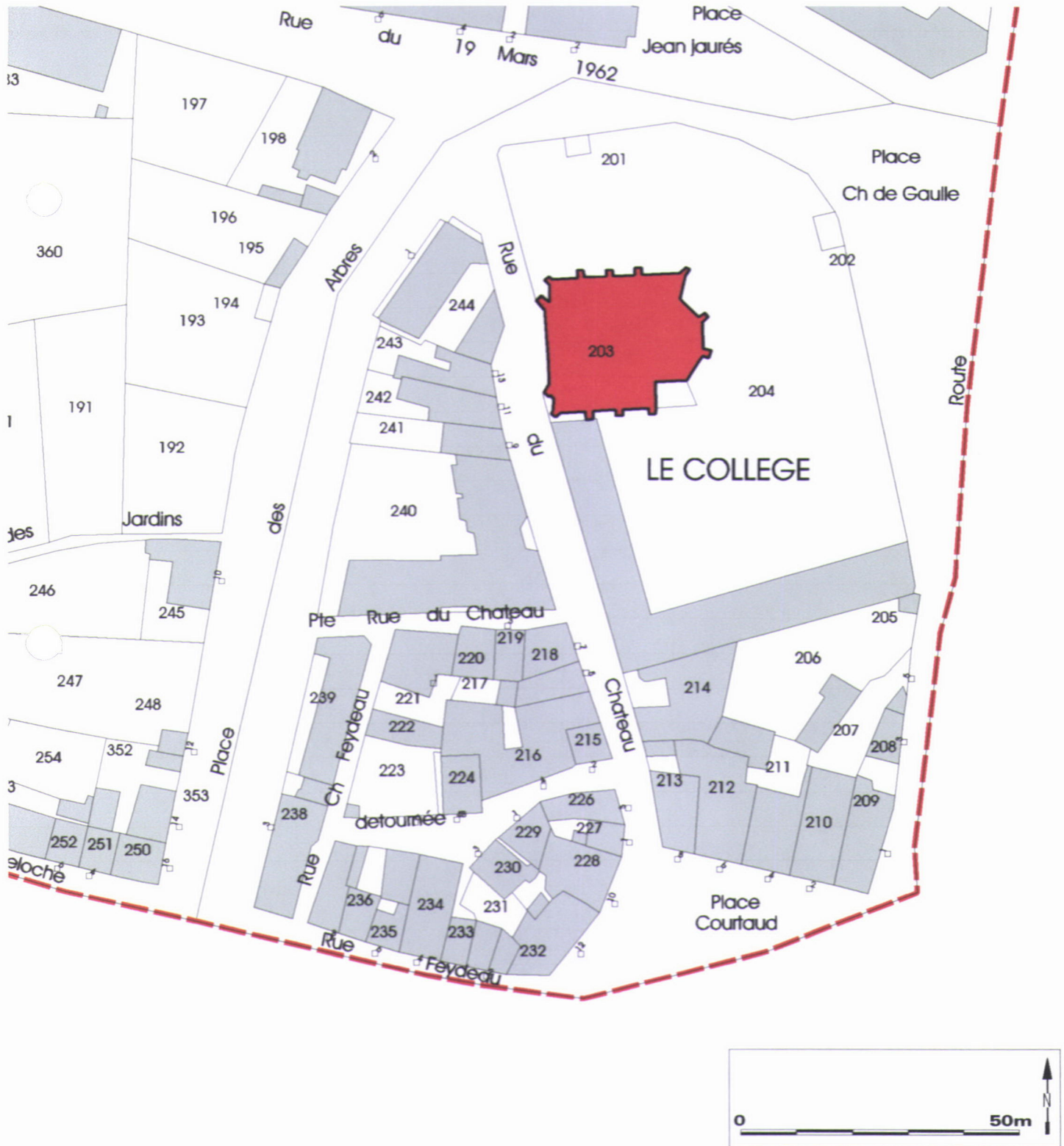
Tableau : la Remise du Rosaire . Etait accroché au mur nord du chevet selon une photographie réalisée vers 1950 et conservée aux archives du patrimoine à Saint Cyr ; la toile a disparu et le cadre est conservé dans le grenier de la mairie actuelle).

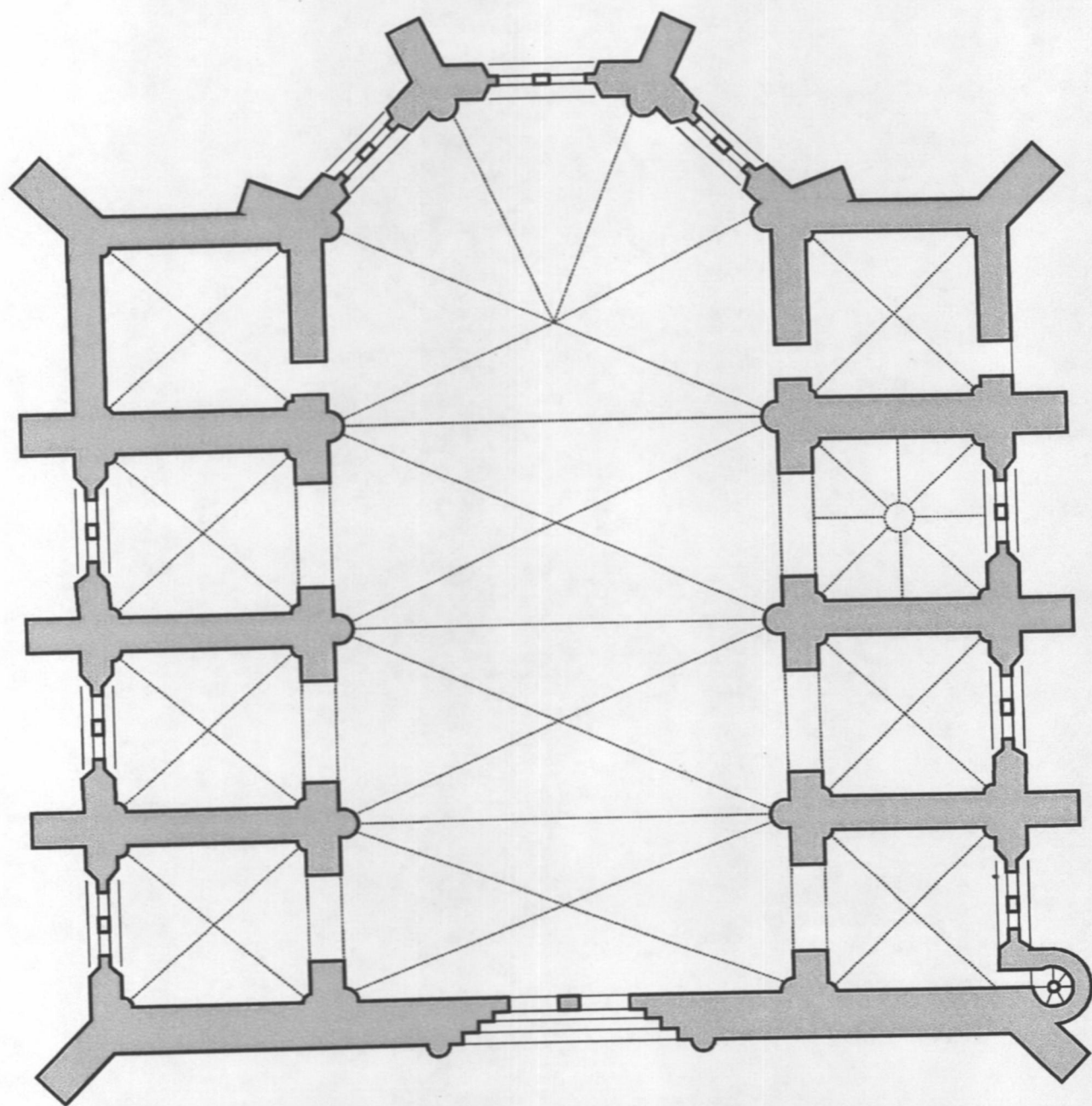
Tableau : Le lavement des pieds. Installé en 1838 au-dessus du maître-autel du chœur en remplacement de la statue de la Vierge. (cf. Pataux, p. 111).

Objets divers

Ostensoir. Vermeil. Acheté par les pénitents noirs le 1^{er} mai 1808 pour le prix de 928 livres.

Des.1 Plan masse et de situation.
Cadastre numérisé 2003. Section AI, parcelle 203.

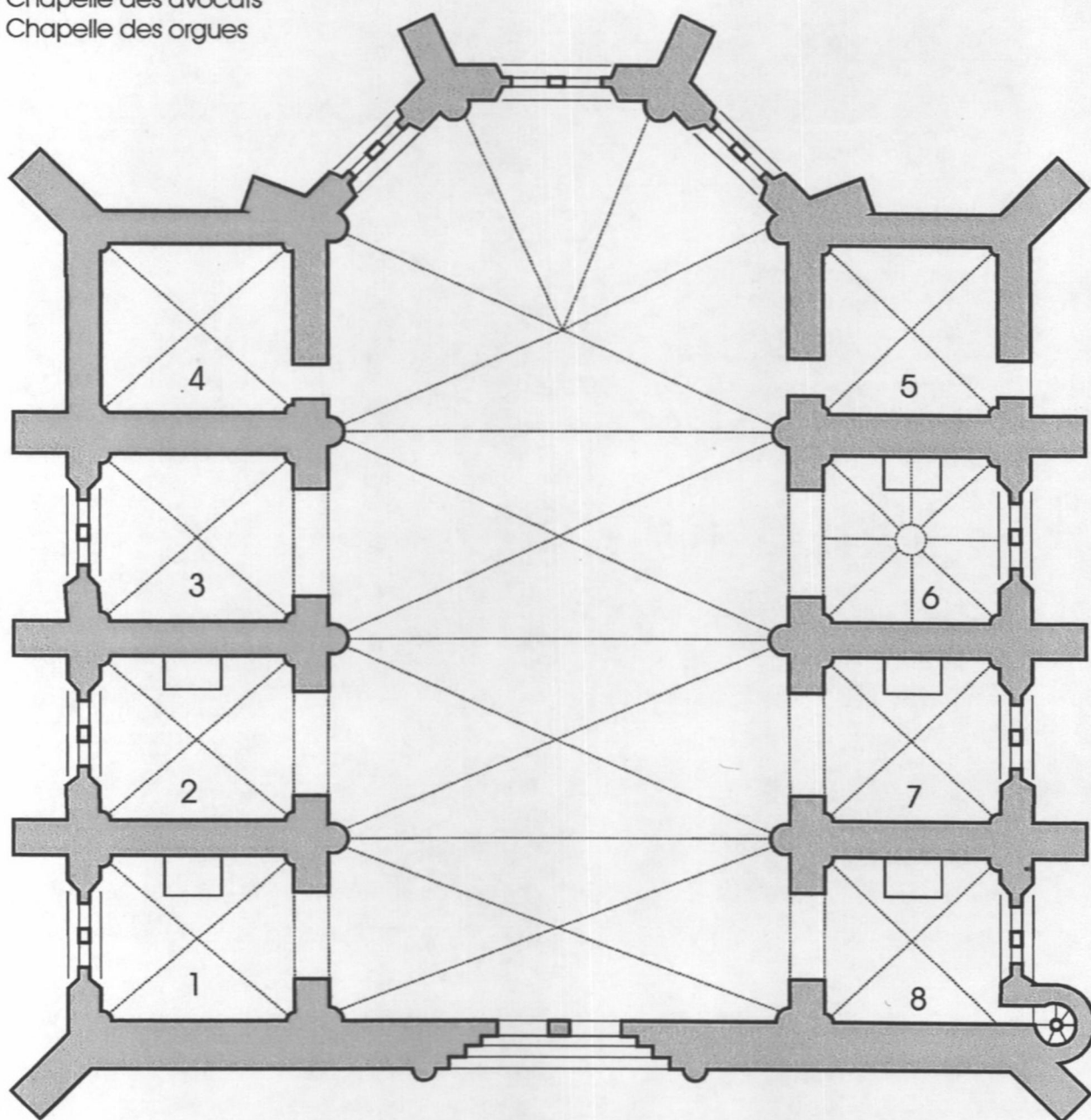




0 10m

Des. 3 Plan de l'église avec la mention de l'appellation des 8 chapelles latérales.
06230341NUD

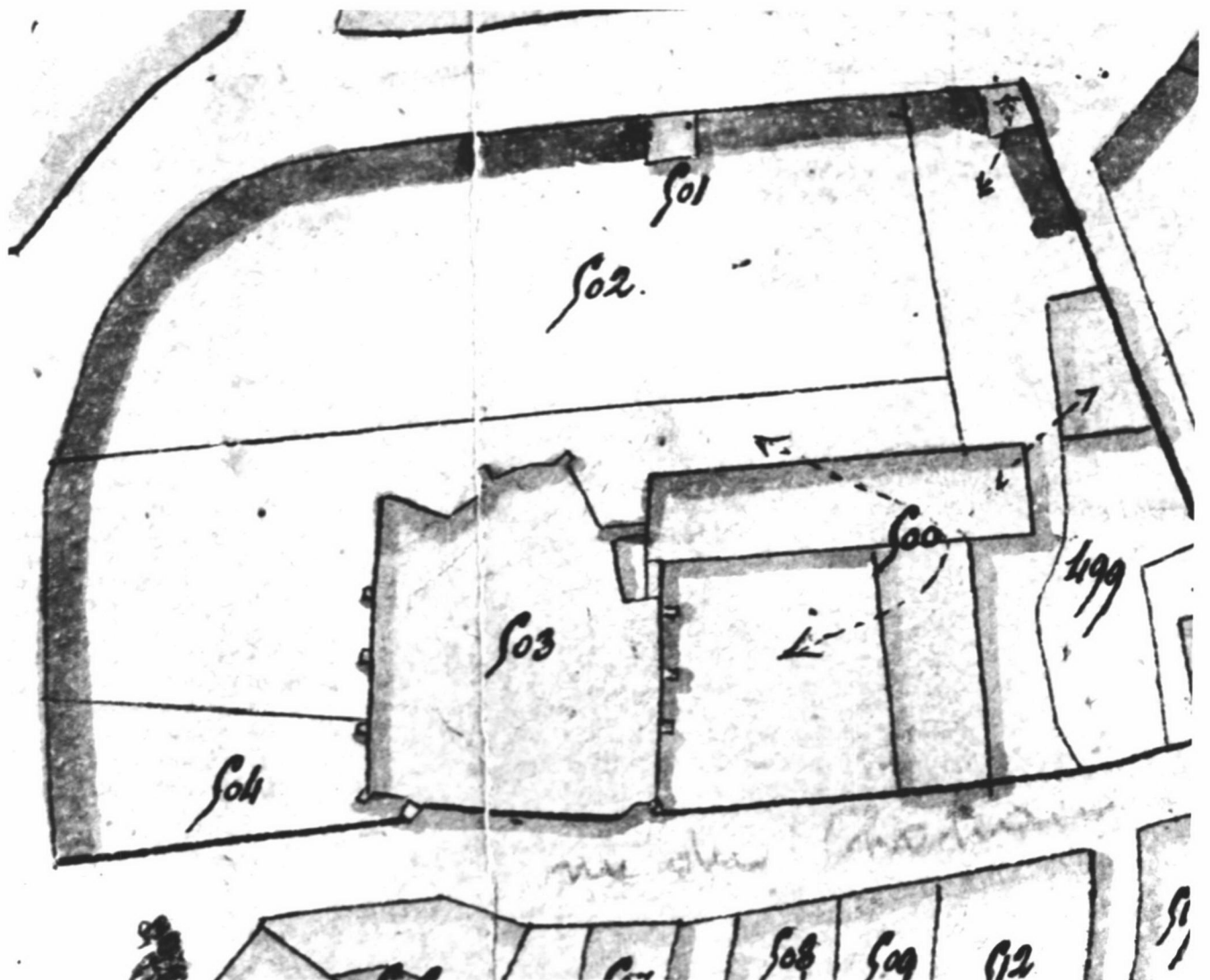
- 1: Chapelle des saints
- 2: Chapelle Saint-Joseph
- 3: Chapelle Sainte Catherine
- 4: Chapelle Saint François d'Assise
- 5: Chapelle Notre-Dame de Pitié
- 6: Chapelle Saint Sébastien ou des cloches
- 7: Chapelle des avocats
- 8: Chapelle des orgues



0 10m

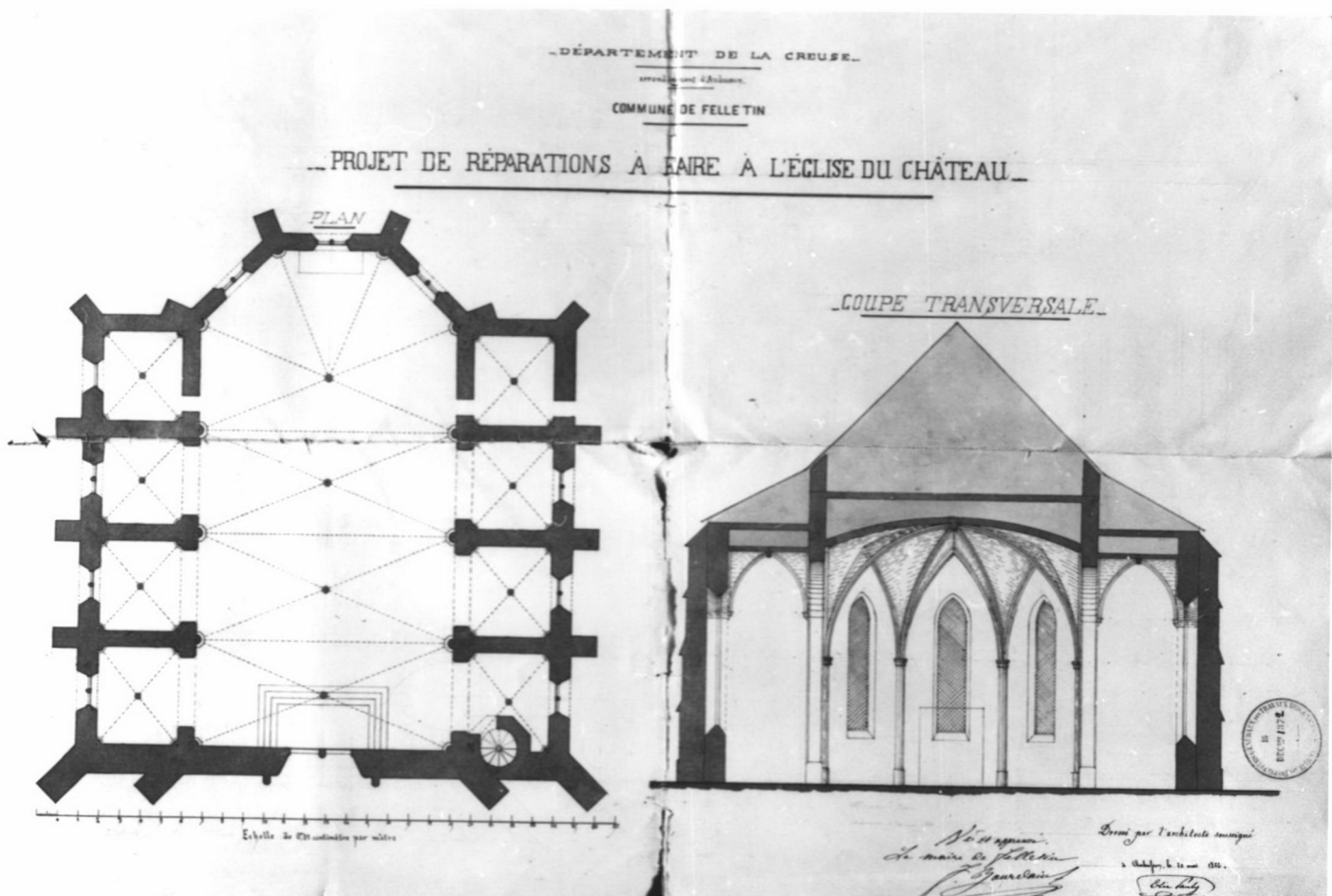
Doc. 1 Extrait du plan cadastral de 1817, section D, parcelle 503.

Repro. Inv. P. Rivière 02230211X
02230231XA



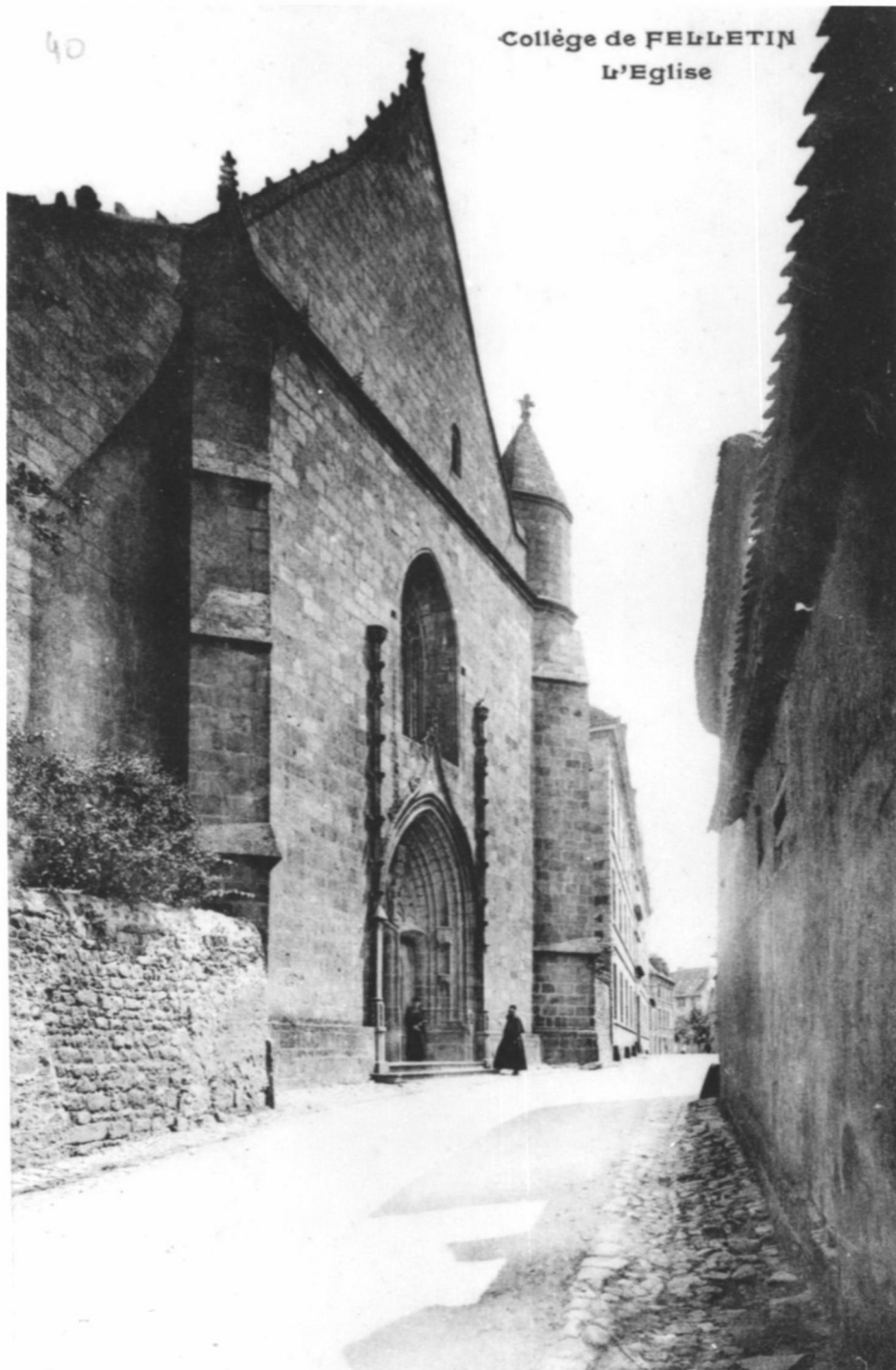
- Doc. 2 Projet de réparations à faire à l'église du Château dressé par l'architecte Elie Pauly, le 20 mai 1866 et comprenant un plan et une coupe transversale. Echelle 0,01 cm par mètre.
Plan, encre, lavis, 47, 2 X 66, 7 cm, 1866. Pauly, Elie (architecte)
AC, Felletin . 4E3

Repro. Inv. H. Crüwell 02230023X



- Doc. 3 Vue prise dans la rue du Château, depuis le sud-ouest montrant l'élévation ouest de l'église et le mur de clôture situé à gauche de l'édifice et aujourd'hui démoli. Collection particulière Drojat Carte postale, s.d. (vers 1910).

Repro. Inv. P. Rivière 02230449XB



- Doc. 4 Vue, depuis la cour du collège du chevet polygonal de l'église.
Carte postale, avant 1917.
Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230448XB

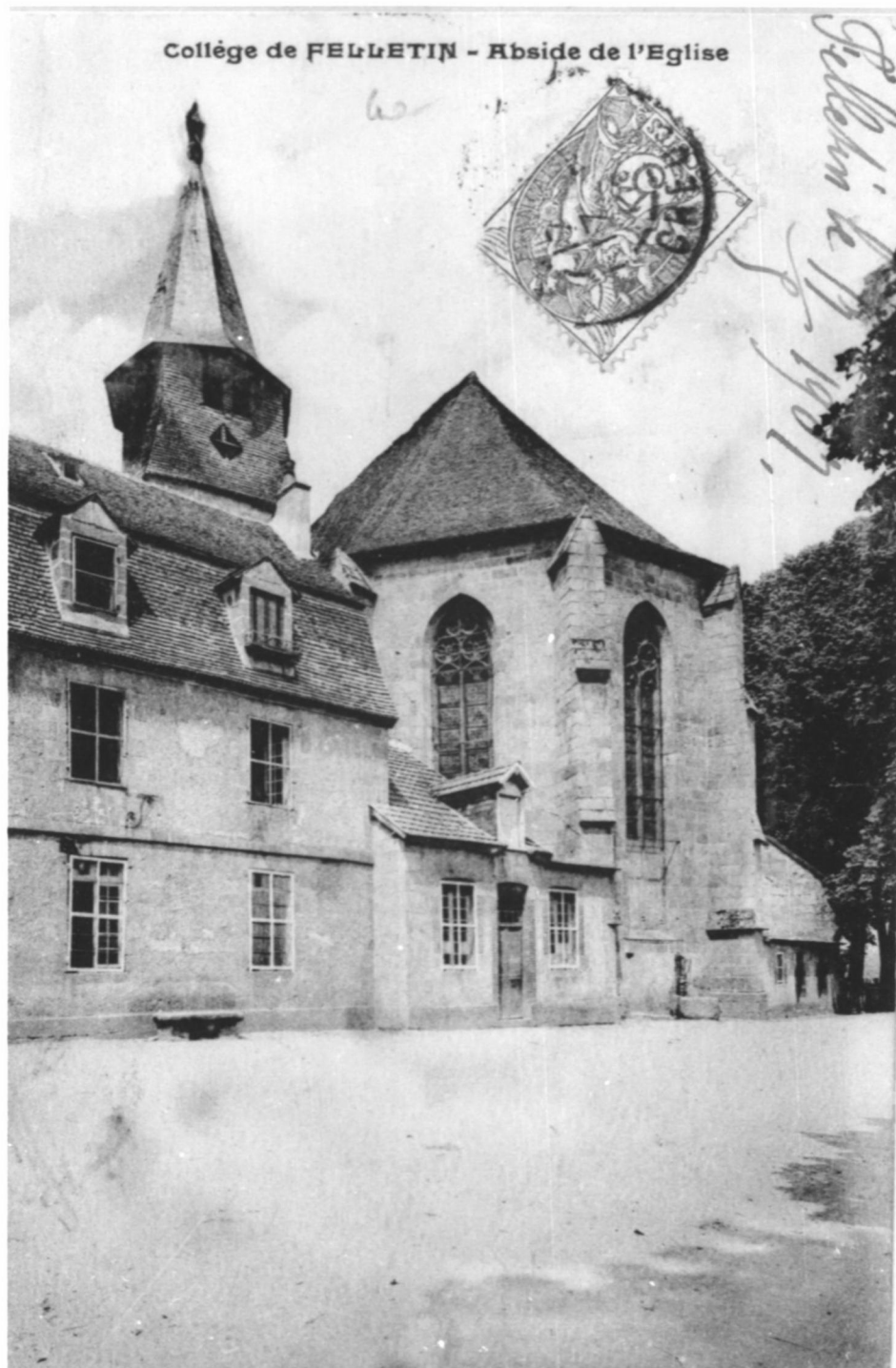


Fig. 1 Vue d'ensemble des élévations nord et ouest.

Phot. Inv. P. Rivière 02230075V
02230095VA

Fig. 2 Vue d'ensemble, depuis l'est, prise depuis le perron de la mairie actuelle

Phot. Inv. P. Rivière 05230309XA
02230078X

Fig. 3 Vue d'ensemble depuis le sud-est montrant le choeur et le clocher

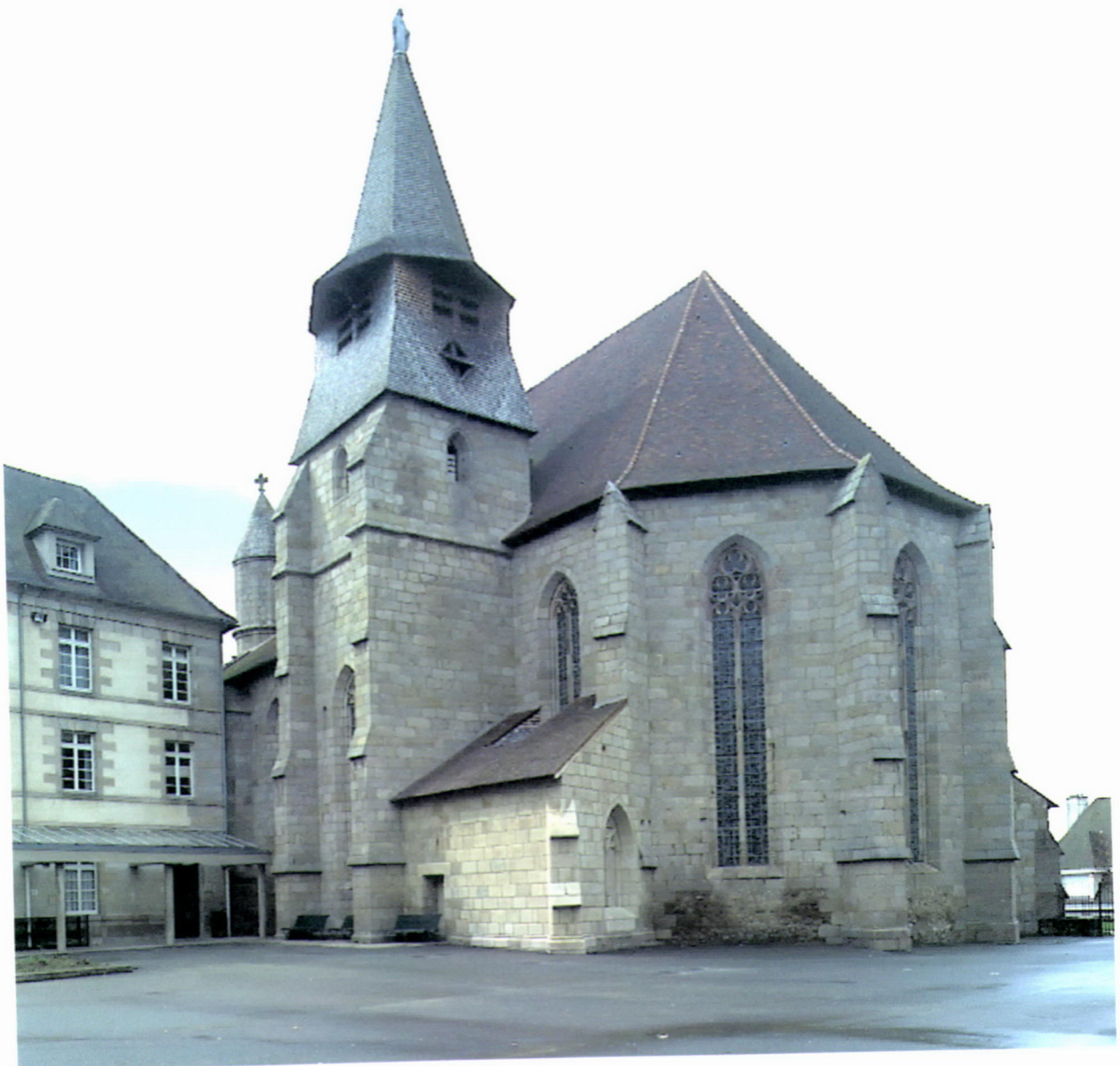
Phot. Inv. P. Rivière 05230311VA
05230290V

Fig. 4 Vue intérieure depuis le bas de la nef.

Phot. Inv. P. Rivière 02230305V
02230321VA

Fig. 5 Vue intérieure depuis le chœur.

Phot. Inv. P. Rivière 02230076V

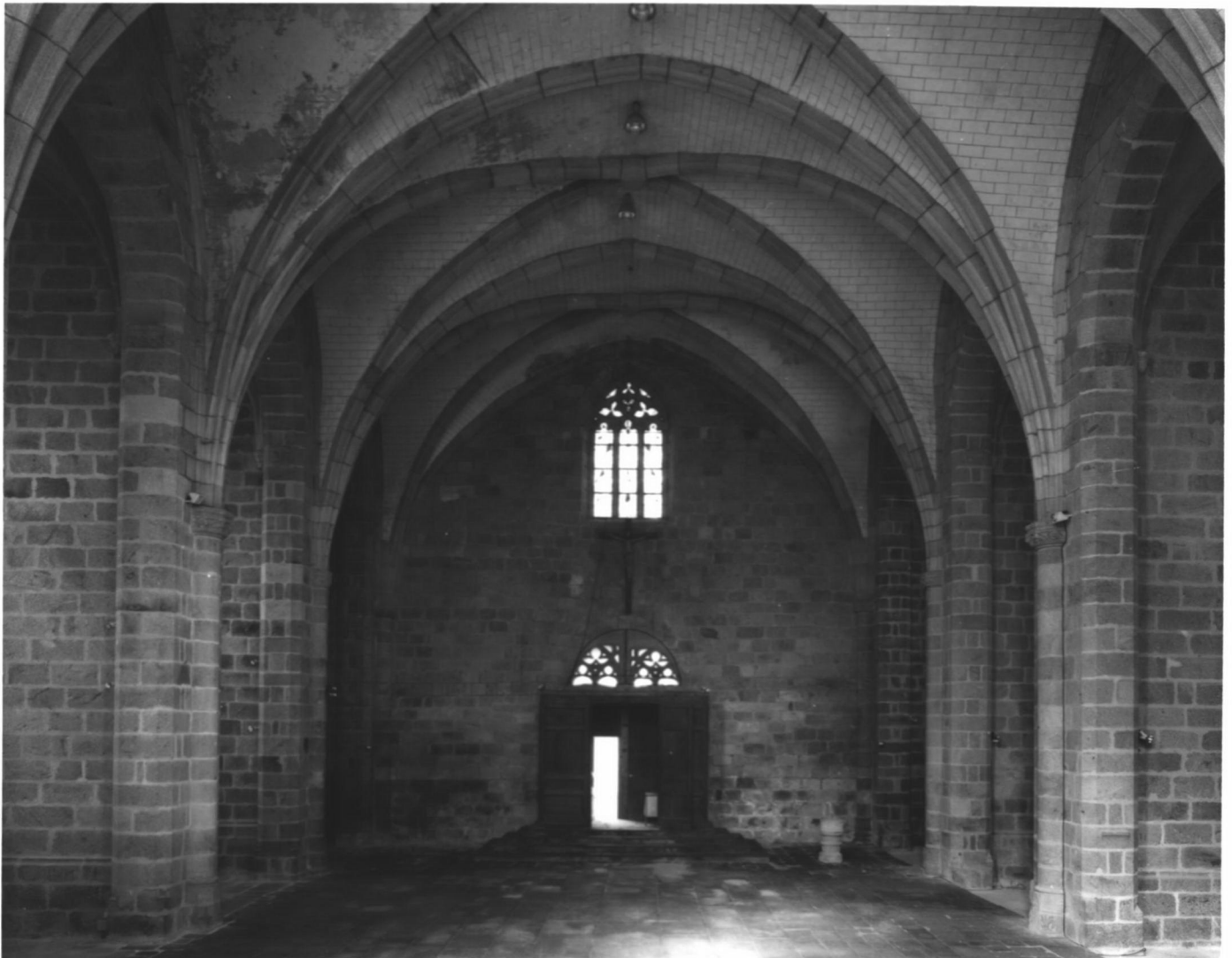


Fig. 6 Vue intérieure partielle montrant une partie du chœur, la chapelle nord de la troisième travée et la chapelle nord ouest ouvrant sur le chœur.

Phot. Inv. P. Rivière 02230320X

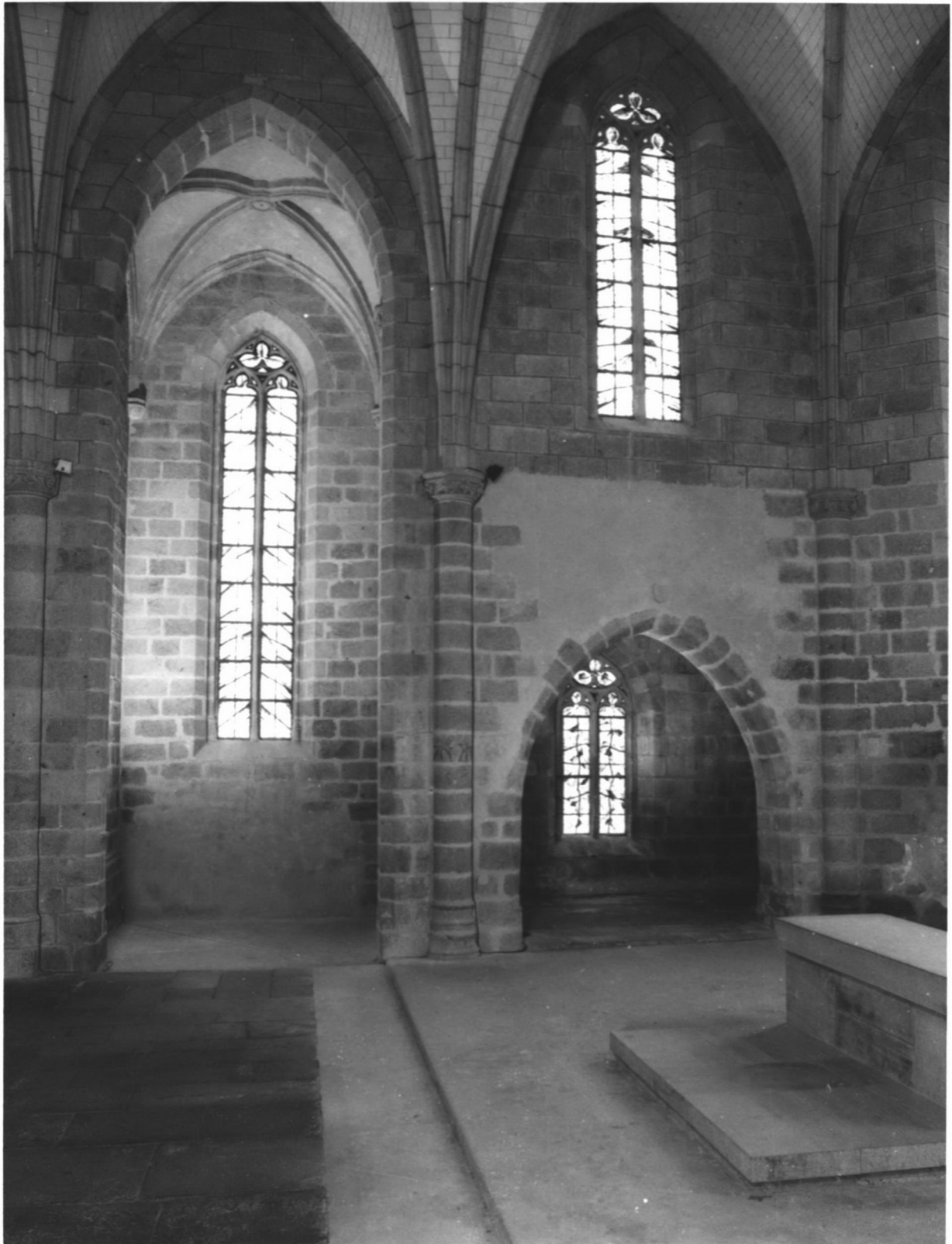


Fig. 7

Choeur.

Vue partielle montrant le mur sud.

Ce mur est percé d'une grande baie avec remplage et d'une porte à encadrement chanfreiné et linteau orné d'une accolade, cette dernière donnant accès à la chapelle sud (reconstruite au cours de la restauration de l'église).

Phot. Inv. P. Rivière 02230313X



Fig. 8 Charpente.
Vue partielle prise depuis le sud-ouest.

Phot. Inv. P. Rivière 05230211XA
05230203X

